



Denis : 06 19 76 38 85



Journée du dimanche 9 février 2025 du Mesnil Saint Denis à Chevreuse par les Marais de Lavagot

Une boucle ponctuée de jolis points de vue. On passe de Forêts en villages, on côtoie des sites historiques comme le château de la Madeleine ou le site de Port Royal.

25 km. 7h00 de marche Dénivelé positif : 435 m. Dénivelé négatif : 435 m.

Point haut : 177 m. Point bas : 75 m. Repas tiré du sac. Bâtons et guêtres conseillés.

Carte IGN 2215 OT

Rendez-vous :

8h30 au marché de Paray ou 9h30 Parking du château/Mairie du Mesnil Saint Denis

GPS : 48.739846, 1.962168

Indemnisation covoiturage : 6€ (80 km)

Descriptif

Nous longerons SO la D58 jusqu'à l'Abbaye Notre Dame de la Roche puis suivrons le PR jusqu'à le Pommeret où nous suivrons le GR11 SE sur une route vicinale puis suivrons le Chemin de l'Ancien Presbytère jusqu'à l'église Saint-Nom où nous retrouverons le GR que nous suivrons NE avant de tourner à droite dans le Bois de Maincourt. Nous longerons l'Yvette SE **et, la Passerelle du Lavoir sur l'Yvette étant interdite, tournerons à droite sur le GR1C, vers Maincourt-sur-Yvette, longerons la D58 SE et tournerons à droite pour une boucle qui nous ramènera sur la D58. Nous tournerons à gauche puis à droite pour rejoindre le Moulin de Chatillon et retrouver ainsi le GR11.** Nous tournerons à gauche pour monter jusqu'à la Maison Rouge où nous retrouverons le GR11 que nous suivrons SE, et traverserons la D91. ~~Nous quitterons le GR11 pour continuer SE jusqu'aux Sablons. Nous longerons la D58 avant de tourner à gauche Chemin de la Côte Mauvières et rejoindre~~ **Nous continuerons sur le GR11** que nous suivrons jusqu'à Chevreuse. Nous nous arrêterons pour pique-niquer dans le parc à côté de l'école maternelle Irène Joliot Curie. Par le Sentier de Courqueux nous rejoindrons le château de la Madeleine que nous visiterons (WC). Nous suivrons ensuite le PR NO puis à droite la Rue du Bois Saint Martin et suivrons vers le nord le PR qui traverse la Plaine de la Madeleine. Nous suivrons le PR jusqu'au moulin de Tournay, traverserons le Rhodon pour tourner ensuite vers l'Ouest pour rejoindre le Moulin de Fauveau. Nous suivrons le PR NO, traverserons la D91 pour continuer jusqu'à Port Royal des Champs. Nous sommes sur le chemin de Jean Racine. Les plus courageux **n'escaladerons pas** les cent marches pour le sport **une porte en condamnant l'accès** pour profiter de la vue sur le domaine. Nous continuerons vers l'Ouest parallèlement au Rhodon que nous traverserons au Bois de la Minière. **Le PR nous mènera à Champ Garnier et nous continuerons jusqu'à la Vieillotte, le PR étant très boueux.** Au calvaire de la Croix Mathurine nous suivrons le PR SO puis par une route vicinale nous rejoindrons le Mousseau. De là, après avoir traversé la D13, un sentier nous conduira à l'allée centrale menant au château.

Animateur : Denis.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier